



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

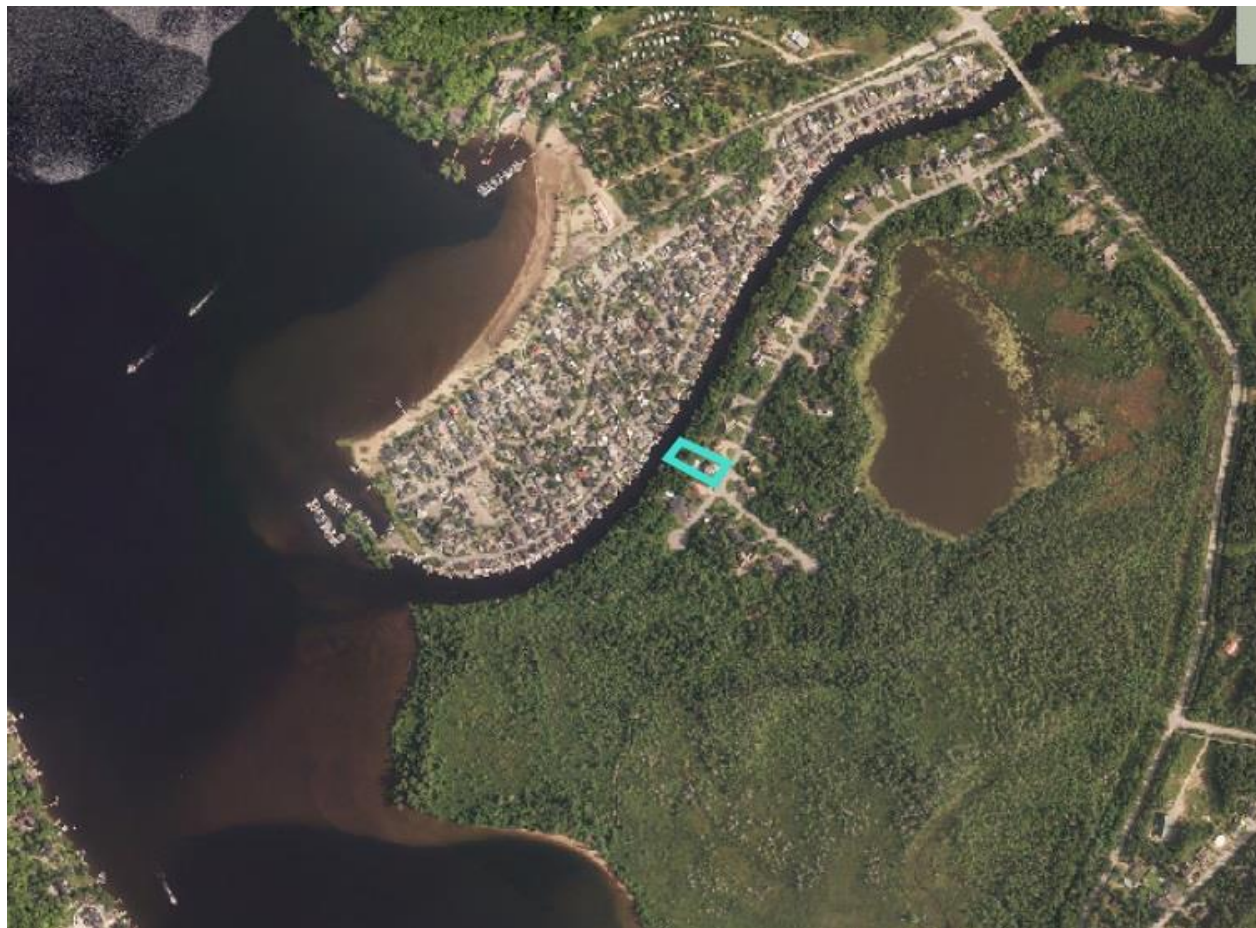
CONSULTATION ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 44, rue de la Pointe-aux-Bleuets

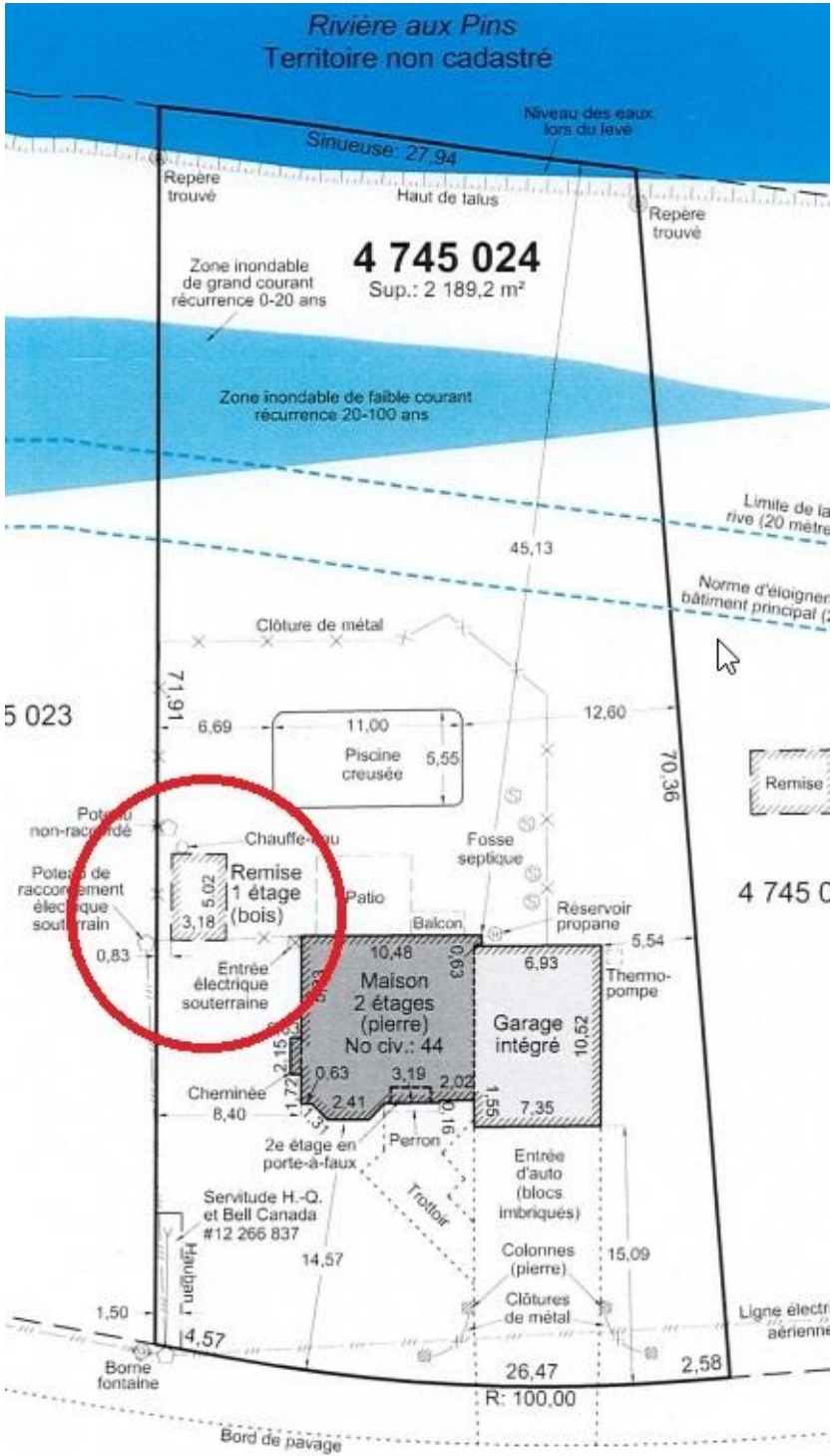
Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 44, rue de la Pointe-aux-Bleuets (lot 4 745 024) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 8 avril à minuit heure de l'Est**.

La demande consiste à régulariser la marge latérale de la remise à 0,83 mètre, alors que le règlement exige une marge minimale latérale de 1 mètre. La demande est soumise à une procédure de consultation écrite de quinze (15) jours à compter du 24 mars 2022.

L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en bleu.



La remise est implantée à une distance de 0,83 mètre de la ligne latérale de terrain, alors que la distance minimale à respecter est de 1 mètre.



Rue de la Pointe-aux-Bleuets
4 745 773

La remise faisant l'objet de la présente demande.



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : jsjoly@fossambault.com